

Initiatives ministérielles

régime. Celui-ci n'est pas à l'abri des abus, et les gens ne sont pas des imbéciles.

Si notre généreux régime est conçu pour être utilisé, il peut aussi être la cible d'abus, et le malheur veut que, pour une raison ou pour une autre, nous soyons devenus un peuple qui fait peu de cas de ceux qui en abusent.

Autrefois, les gens qui fraudaient le fisc passaient pour des criminels. Aujourd'hui, il ne se passe pas un jour sans que des gens cherchent à éluder les impôts et la TPS. On touche l'assurance-chômage ou d'autres formes d'aide sociale, convaincu d'y avoir droit.

Je pense que nous avons perdu quelque chose dans notre pays quand nous sommes devenus un peuple investi de privilèges et de droits et non pas de responsabilités.

Je pense que l'on peut en dire autant du fait que, collectivement, nous avons oublié que nous avons des responsabilités envers le pays. On n'entend parler que des droits de l'État envers les particuliers. Il est temps d'inverser les rôles et, à mon avis, c'est ici, à la Chambre, qu'il faut commencer.

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, j'aimerais faire un commentaire en réponse aux remarques du député concernant la Société Radio-Canada.

Peut-être ignore-t-il que j'ai passé 18 ans à Radio-Canada et que je connais cette société un tant soit peu.

• (1815)

Ce qu'il oublie de dire, c'est que la Société Radio-Canada se trouve dans une situation sans issue. Ceux de nous que certains peuvent qualifier de puristes et qui défendent les services publics de radiodiffusion seraient ravis de voir la Société Radio-Canada renoncer complètement à la publicité. Je pense, en effet, que ce n'est pas le rôle d'un service public de radiodiffusion de diffuser des annonces publicitaires.

Comme le député devrait le savoir, beaucoup de Canadiens—peut-être lui-même—refusent de financer complètement un réseau public de radiodiffusion, ce qui explique pourquoi la Société a ressenti le besoin ces dernières années de recourir encore plus à la publicité.

Et quand la Société recourt en partie au financement privé, il y a des gens qui, comme lui, viennent se plaindre du fait que Radio-Canada diffuse des émissions sportives. Il est sûr que, dans notre culture, les manifestations sportives attirent de vastes auditoires et que c'est en attirant de vastes auditoires que l'on attire de l'argent de la publicité, ou plutôt des publicitaires d'abord et des dollars ensuite. Voilà l'impasse ou le cercle vicieux où se trouve la Société Radio-Canada.

Qu'on ne se plaigne donc pas du fait que la Société Radio-Canada diffuse des annonces publicitaires. Elle y est forcée puisqu'on refuse de lui accorder un financement suffisant en tant que service public de radiodiffusion. Voilà l'impasse dans laquelle elle se trouve.

M. McClelland: Monsieur le Président, je reconnais que la Société Radio-Canada est dans une impasse. Je crois avoir bien précisé dans mes commentaires qu'elle essayait d'être à la fois chair et poisson et qu'elle ne pouvait être les deux.

Voilà des années que j'observe, comme nous le faisons tous, la Société Radio-Canada. Elle va devoir définir son mandat, décider de la façon dont elle va le remplir, puis dire au gouvernement ce qu'elle veut être ou ce qu'elle peut se permettre d'être.

Les choses ne peuvent pas continuer ainsi. Le député a raison. Si j'avais le choix entre la Société Radio-Canada telle qu'elle est aujourd'hui, une chaîne de télévision, je n'aurais absolument pas, il a raison, donné un sou de plus. Par contre, si la Société Radio-Canada se comportait en télévision comme en radio de la façon dont le député l'a décrite, j'estime qu'il vaudrait la peine de la financer. Mais pas dans l'état actuel des choses.

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth): Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour modifier légèrement l'orientation du débat et parler, pendant un moment, de l'infrastructure. Il s'agit d'une partie très importante du budget, et je voudrais donner un exemple très précis de ce que le programme d'infrastructure fait déjà pour ma circonscription.

Avant d'entrer dans les détails, je voudrais vous raconter une petite anecdote. Il y a une dizaine d'années, j'ai eu l'occasion d'effectuer un vol à titre gracieux dans un appareil appartenant au musée commémoratif de l'aviation de guerre. Ce musée, situé à l'aéroport municipal de Hamilton, dans ma circonscription, comptait, à l'époque, une collection d'environ quarante pièces datant de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire d'avant la guerre et d'immédiatement après la guerre. J'ai eu la chance de monter à bord d'un TBA Avenger. Il s'agissait d'un bombardier torpilleur qui avait servi lors de la Seconde Guerre mondiale, surtout dans le Pacifique, et qui avait été utilisé par l'aviation canadienne.

J'ai pris place au poste de mitrailleur arrière. Cet avion avait été utilisé pour des simulacres de manoeuvres. C'était tout un appareil! Le musée possédait aussi un Hurricane, qui avait servi pour des simulacres de combats. Je me trouvais à bord de cet appareil qui plongeait et remontait. C'était toute une expérience! Une expérience assez impressionnante, je l'avoue.

Alors que je prenais place dans cet avion, je n'ai pu m'empêcher de penser que c'était là ce qui rendait ce musée si spécial. L'appareil à bord duquel je me trouvais, qui datait de la Seconde Guerre mondiale, fonctionnait très bien. Ce n'était pas seulement une pièce de musée. C'était un appareil qui avait été restauré, restauré avec amour, et qui était en état de voler même s'il avait près de 50 ans.

Je dois apprendre à la Chambre une triste nouvelle à propos de cet appareil. Il y a un peu plus d'un an, il a été détruit dans un incendie, dans un hangar du musée commémoratif de l'aviation de guerre à l'aéroport de Hamilton, tout comme un Hurricane qui datait de la même époque. Cela a été une perte terrible pour le musée, qui était devenu l'une des principales attractions de la région de Hamilton. Il comptait alors une quarantaine d'appa-